

A Condé-en-Normandie, 24 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFORMATION - Distribution de masques de protection à la population de Condé-en-Normandie.

Mesdames, Messieurs, les habitants de Condé-en-Normandie.

Dans la perspective annoncée d'un déconfinement progressif à partir du 11 mai prochain, le gouvernement a annoncé la mise à disposition de masques pour nos concitoyens.

A ce jour, aucune information de l'Etat sur l'approvisionnement et la distribution de ces masques ne nous a été transmis. Or, nous savons que ce sujet vous préoccupe et un certain nombre d'entre vous a exprimé le besoin d'en obtenir. C'est pourquoi, la Mairie a décidé de prévoir leur fourniture et va donc organiser leur distribution. Nous allons fournir à l'ensemble des habitants de Condé-en-Normandie **un** masque en tissu lavable homologué par l'Etat. Nous œuvrons au mieux afin que ces masques soient disponibles au plus vite. En partenariat avec l'intercom de la Vire au Noireau, une commande a été passée pour une livraison prévue avant le 11 mai. Je ne manquerai pas de revenir vers vous pour vous informer des modalités de distribution de ces masques.

Cependant pour les personnes désireuses d'en avoir avant, vous avez la possibilité de les fabriquer vous-même. Un guide technique AFNOR pour la confection de masques en tissu a été transmis aux communes par la Préfecture. Vous pouvez vous le procurer des façons suivantes :

- Site de la Préfecture <https://www.afnor.org/actualites/masque-barriere-france-international/>
- Site internet de Condé-en-Normandie www.condenormandie.fr
- En mairie pour ceux qui n'ont pas accès à internet

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre et faisons le maximum pour une distribution au plus vite.

Valérie DESQUESNE,
Maire de Condé-en-Normandie.

Contact

Cabinet du Maire
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
Condé-sur-Noireau
14110 CONDE-EN-NORMANDIE
02 31 59 15 54 – callix@condenormandie.fr